

Stanstead à la Chambre des communes où il est demeuré jusqu'en 1949.

Il est intéressant de signaler qu'à l'époque précédant la Confédération, son grand-père, M. Albert Knight, représentait Stanstead et que son père, le juge M. F. Hackett, fut élu trois fois dans ce même district.

Le sénateur Hackett a été appelé au Sénat du Canada le 28 juillet 1955. Nous l'avons donc eu comme collègue à peine un an. Il portait un grand intérêt à tous les travaux du Sénat et semblait aimer son travail ici, dans une atmosphère toute nouvelle pour lui. Il nous a fait plaisir de l'avoir parmi nous. Nous avons perdu en lui un de nos membres importants et le Canada a perdu un avocat distingué et un homme d'État éminent qui, durant près d'un demi-siècle de vie publique, fut un des meilleurs protagonistes de la concorde entre les races. Mais sa disparition sera surtout ressentie par sa veuve, son fils et ses deux filles, à qui nous offrons nos sincères condoléances.

Je vais maintenant dire un mot de l'honorable sénateur Joseph-Adélarde Godbout. Né le 24 septembre 1892 à Saint-Éloi dans la province de Québec, il fut député de Témiscouata à la Chambre de 1919 à 1923. Le sénateur Godbout semblait jouir d'une assez bonne santé lorsque nous l'avons vu pour la dernière fois au mois d'août. Son décès est survenu très soudainement.

Notre regretté collègue a fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski; cependant il s'intéressait surtout à l'agriculture. Il possédait une vraiment belle formation. Il fréquenta le Collège d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, les collèges d'agriculture du Massachusetts et de Cornell et, enfin, l'Université Cornell.

Il fut élu à l'Assemblée législative de Québec pour la première fois en 1929, à titre de représentant du comté de L'Islet. L'année suivante, il fut nommé ministre de l'Agriculture dans le cabinet du premier ministre Alexandre Taschereau. Il conserva ce poste jusqu'en 1936 alors qu'il succéda à M. Taschereau en qualité de premier ministre de la province. Son gouvernement fut défait aux élections qui eurent lieu cette même année, mais il fut lui-même réélu dans son comté. Il redeuint premier ministre quand son parti reprit le pouvoir aux élections provinciales de 1939. Non seulement remplissait-il l'onéreuse fonction de premier ministre, mais il détenait aussi les portefeuilles de l'Agriculture et de la Colonisation. Son Gouvernement fut de nouveau renversé en 1944, mais il demeura le chef de l'opposition jusqu'aux élections de 1948. Cette fois, il fut défait dans sa circonscription. Il fut nommé sénateur le 25 juin 1949.

Le sénateur Godbout fut honoré par de nombreuses institutions scientifiques. En 1929, il était président de l'Association des agronomes du Canada; en 1933, président de l'Association des techniciens agricoles du Canada. Il était aussi Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole de la province de Québec, Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole de France, docteur ès-sciences agricoles des universités Laval et de Montréal, docteur en droit, à titre honorifique, de l'Université McGill, du Bishop's-College et du Massachusetts State College; docteur en science vétérinaire, à titre honorifique de l'Université de Montréal, et professeur honoraire à la Faculté d'agriculture de l'Université Laval.

Durant son mandat de premier ministre du Québec, l'honorable Adélarde Godbout a fait adopter d'importantes lois, dont la plus importante peut-être fut celle qui donnait le droit de vote aux femmes dans la province. Il fit aussi adopter une loi sur la gratuité de l'enseignement et des manuels scolaires dans les écoles publiques. C'est aussi durant son mandat que la *Montreal Light, Heat and Power Company* fut étagée. En 1944, une autre importante mesure législative fut adoptée, soit la loi sur les relations ouvrières.

Le sénateur Godbout laisse dans le deuil son épouse, deux fils et trois filles. Je crois qu'il serait de mise que je leur exprime nos condoléances dans la langue maternelle du regretté sénateur, car, bien qu'il fût l'un des plus grands orateurs bilingues du Canada, on me dit qu'il excellait en français. Permettez-moi donc de terminer mes hommages à sa mémoire par les mots suivants:

(Texte)

J'ai perdu dans la personne du sénateur Godbout un ami personnel, un collègue très précieux et un concitoyen pour qui j'éprouvais beaucoup d'estime et d'admiration. Monsieur Godbout méritait la réputation de gentilhomme qu'il s'était faite: sa courtoisie, sa modération étaient bien connues de tous. Il méritait autant la réputation d'ardent défenseur de l'unité nationale qu'on se plaisait généralement à lui reconnaître en toutes circonstances: il a été essentiellement un homme de principe et de devoir et il n'a pas craint aux heures les plus difficiles de sa vie publique, de placer l'intérêt du pays au-dessus des considérations personnelles, locales ou partisanses.

J'ai eu l'occasion d'assurer la famille de monsieur Godbout de ma profonde sympathie et je suis sûr que mes collègues de cette chambre voudront s'unir à moi dans ce témoignage public que je viens ainsi de lui rendre.